



PÔLE EMBALLAGE

Votre avenir
passe par le **BOIS**



DOSSIER DE PRESSE / janvier 2022

SOMMAIRE

- 04 Le matériau bois, une solution emballage à chaque usage
- 06 Regards croisés : Les emballages du futur existent déjà, ils sont en bois
- 08 L'emballage bois : une filière française leader en Europe
- 10 L'emballage de l'excellence environnementale
- 12 Un emballage réemployé et recyclé
- 14 L'emballage agile au service du client et du consommateur



Créé en 2020, le Pôle Emballage Bois est un consortium regroupant les 3 organisations professionnelles représentatives du secteur de l'emballage bois en France : le SIEL pour l'emballage léger, le SEILA pour l'emballage industriel et la caisserie et la Commission Palettes FNB/SYPAL pour la palette et la caisse-palette. Ces 3 organisations, réunies sous une bannière et des fonctions communes - emballer, protéger, transporter - représentent le maillon indispensable de l'industrie, du commerce et de la logistique en France.

Grâce au soutien de son interprofession France Bois Forêt, le Pôle Emballage Bois a pour ambition la promotion du matériau bois dans l'emballage ainsi que les métiers qu'il représente. Il valorise, auprès des pouvoirs publics, des industries utilisatrices d'emballages et des consommateurs, le savoir-faire « made in France » de ses entreprises, leur force d'innovation et leur capacité d'adaptation, les atouts du matériau bois et son rôle dans l'économie circulaire.

www.pole-emballage-bois.com



LE MATÉRIAU BOIS, UNE SOLUTION EMBALLAGE À CHAQUE USAGE

Maillon stratégique de l'industrie, du commerce et de la logistique, l'emballage bois est omniprésent dans notre quotidien, à tel point qu'il passe parfois inaperçu aux yeux du grand public. Recouvrant des fabrications et des produits aux caractéristiques variées, il se décline en 3 familles distinctes.

LES EMBALLAGES LÉGERS, dédiés en majorité aux produits alimentaires, regroupent les cagettes, cageots, les bourriches à huître et à beurre, les paniers à champignons ou fraises, les barquettes de cuisson, en plein développement. Qu'ils soient emballages de transport et présentation ou emballages de vente à destination des ménages (boîtes à fromages caisses à vin, etc.), leurs atouts sont grandement appréciés des utilisateurs.



Cette filière est représentée par le SIEL (syndicat des industries de l'emballage léger)

<https://www.emballage-leger-bois.fr/>

<https://www.linkedin.com/in/emballages-legers-en-bois>

<https://www.youtube.com/channel/UCQb0Gk47KrdKEataWlokX8w>

<https://fr-fr.facebook.com/cagettebois/>

LES PALETTES ET CAISSES-PALETTES

Ces emballages sont destinés à faciliter le regroupement, la manutention, le transport et le stockage des produits. Ils supportent des charges importantes et jouent un rôle fondamental dans la distribution des matières premières sur les sites de production, ainsi que des produits finis auprès des distributeurs et des consommateurs. C'est le support de manutention incontournable de toutes les chaînes logistiques.



Cette filière est représentée par la Commission Palette (SYPAL de la Fédération Nationale du Bois)

<https://www.fnbois.com/palettes-palox-et-caisses-palettes/>

LinkedIn : @SYPAL_France - <https://www.linkedin.com/in/sypal-france-203703130/>

@FNBois <https://www.linkedin.com/company/10183655/admin/>

https://www.youtube.com/channel/UCU_5TaIq9OPJSHk9uMvOL2w



LES EMBALLAGES INDUSTRIELS ET LA CAISSERIE

Ils proposent des solutions d'emballage et sur mesure, de logistique et de services associés, s'appuyant sur une expertise technique afin de garantir, grâce à un savoir-faire reconnu par les industriels et les compagnies d'assurances, la protection dans le cycle de transport des biens confiés issus notamment, de l'industrie aéronautique et spatiale, métallurgique, automobile, informatique, défense, énergie, ou particulièrement précieux comme les œuvres d'art.



Cette filière est représentée par le SEILA (syndicat de l'emballage industriel et de la logistique associée)

<https://www.seila.fr>

<https://www.linkedin.com/company/seila-syndicat/>

<https://www.facebook.com/SEILASyndicat>

<https://www.youtube.com/channel/UC2EpR6BW0SEfZ3kTLAO8yUw>



Regards croisés

LES EMBALLAGES DU FUTUR EXISTENT DÉJÀ, ILS SONT EN BOIS



François de Viviés,
co-Président du SIEL

L’emballage léger, une réponse de poids aux nouveaux défis de l’industrie agroalimentaire.

“ En écho à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGECE), l’emballage léger en bois est plus que jamais une réponse stratégique pour l’industrie agro-alimentaire. Peu énergivore, réalisé essentiellement à base de peuplier français, l’emballage léger bénéficie des propriétés antimicrobiennes et hydro-régulatrices propres au bois. Ce qui permet une meilleure conservation des aliments et donc moins de gaspillage ! Il coche toutes les cases. A titre d’exemple, selon une étude Egalim réalisée en 2018, le rancissement des poissons conservés dans du polystyrène est plus fort que ceux conservés dans du bois au bout de 5,6,7 jours. Au plus proche des nouvelles attentes de leurs clients et des consommateurs, les entreprises de l’emballage léger ont un temps d’avance pour répondre à ces défis de l’économie circulaire ! Cela présage d’une belle progression de notre activité dans les années à venir.

”



Nicolas Derouault,
Président du SEILA

La palette, une solution durable pour accompagner la logistique industrielle française.

“ 95% des marchandises sont transportées sur palettes en France. C’est le seul support qui permet d’assurer le transport et le stockage des biens, depuis leur lieu de production jusqu’à leur lieu de consommation. Et la palette bénéficie d’un atout incomparable, elle est en bois, et elle est réparable. Aujourd’hui, il se vend plus de palettes reconditionnées que de palettes neuves en France. 98,5 millions de palettes ont été collectées en 2019 dont 78,5 millions ont été vendues reconditionnées, le reste étant valorisé en recyclage matière ou énergie. Et les 58,5 millions de palettes neuves vendues connaîtront au moins 4 nouvelles vies. La palette bois est sans conteste un atout de la logistique durable, qui répond aux enjeux de développement de l’économie circulaire. Le tissu industriel français pour la fabrication et le reconditionnement de la palette est dynamique, bénéficiant d’un maillage territorial fort et d’un outil de production performant. C’est grâce à lui que se gagnera la relance de notre économie et la relocalisation de notre industrie.

”



Jean-Philippe Gaussorgues,
Président de la commission
Palettes FNB/SYPAL

Les caisses industrielles, des outils de pointe pour une logistique plus verte.

“

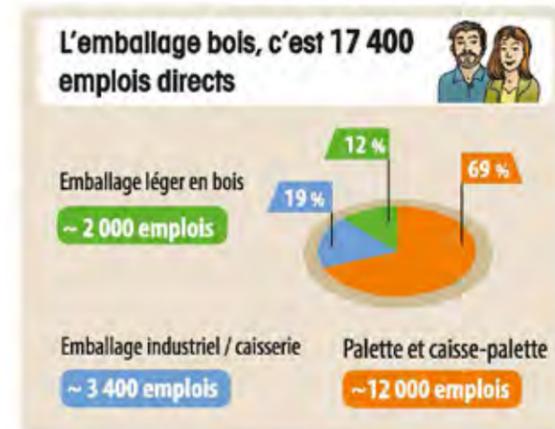
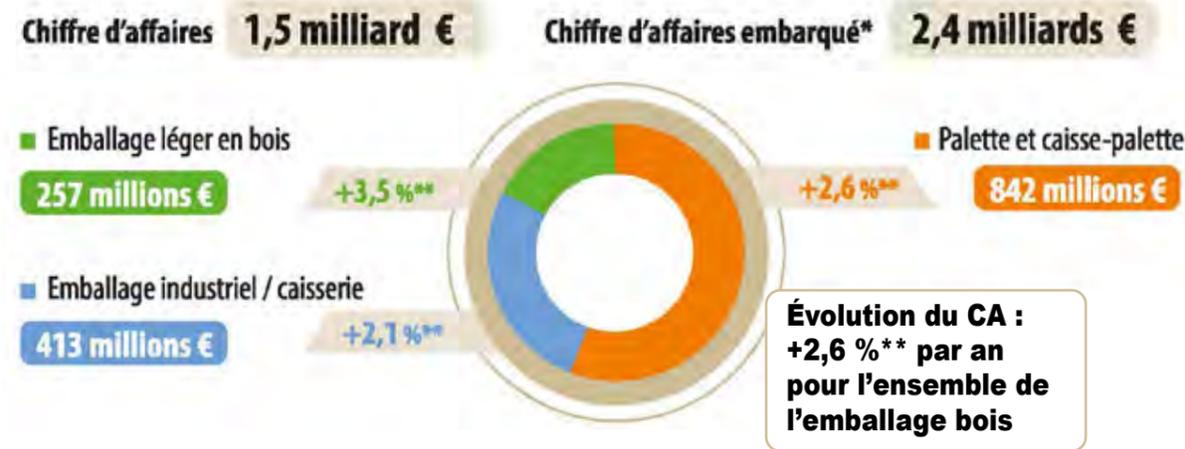
Nos emballages très techniques protègent et transportent des produits souvent volumineux et sensibles dans un matériau vieux comme le monde, le bois ! C’est dire les possibilités offertes par ce matériau qui répond à tous les critères de qualité et aux cahiers de charges très techniques de nos clients. Les entreprises de l’emballage industriel et de la caisserie innovent en travaillant des emballages toujours plus légers et plus petits pour démultiplier les atouts du secteur, indissociable d’une logistique de plus en plus optimisée. 86% de notre approvisionnement vient de France et 69% de nos emballages sont livrés à moins de 100 kilomètres de leur production. Nous sommes d’ores et déjà et resterons dans les années à venir des interlocuteurs de choix d’une industrie française qui se réinvente sur son territoire.

”

L'EMBALLAGE BOIS : UNE FILIÈRE FRANÇAISE LEADER EN EUROPE

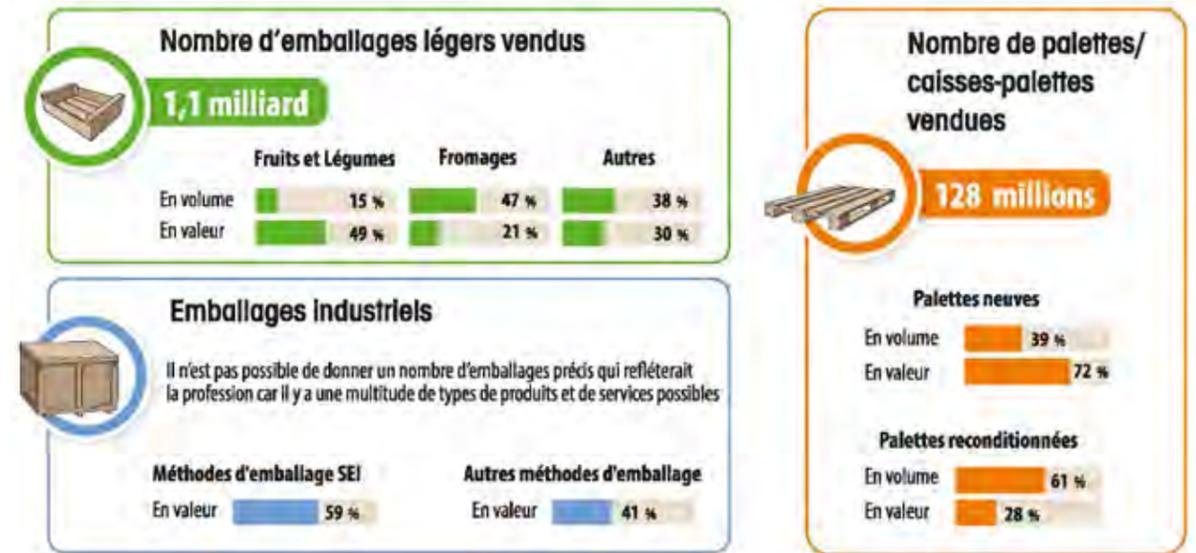
La France détient la première place européenne dans la production des emballages en bois. La filière de l'emballage bois représente 860 entreprises, dont 70% sont des établissements de moins de 20 salariés. Elle génère 17 400 emplois directs. Le secteur pèse 1,5 milliard d'€ de CA en 2019. 93% de la production d'emballages bois est vendue en France.

Le poids de la filière emballage bois



La production d'emballages bois constitue un débouché important pour la filière forêt-bois française car elle valorise plus de 16 % des volumes de sciages produits en France.

La production d'emballages en bois



*Chiffre d'affaires toutes activités confondues, comprenant les activités hors emballage bois
**Progression annuelle de C.A. depuis 2015 (sur la base des données INSEE)

L'EMBALLAGE DE L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

L'emballage bois est plébiscité pour sa faible empreinte carbone. Naturellement biosourcé, issu de forêts gérées durablement et pour la plupart certifiées PEFC, fabriqué à partir d'un matériau renouvelable, l'emballage en bois répond aux attentes de décarbonation et d'économie circulaire des acteurs économiques et des consommateurs. Recyclable, réutilisable, réparable, l'emballage bois s'inscrit au cœur de la dynamique de réemploi.

UN IMPACT CARBONE NUL OU RÉDUIT

Le bois est par excellence la matière qui présente des atouts environnementaux vis-à-vis des emballages plastiques ou cartons. Durant toute sa croissance, l'arbre capte du CO₂ qui continue d'être stocké dans le bois pendant toute la durée de vie de l'emballage. Le bois est une matière première biosourcée et renouvelable. Par ailleurs, la production des emballages bois se caractérise par des processus de fabrication peu énergivores et peu consommateurs d'eau. Elle s'opère dans un réseau d'industries implantées sur l'ensemble du territoire qui fonctionnent en circuits courts. 93% des produits sont commercialisés sur le marché national, à moins de 300 km du lieu de production.



DES CAISSES ET PALETES TRAITÉES SANS PRODUITS CHIMIQUES

La norme internationale phytosanitaire NIMP15 impose le traitement des bois à l'exportation vers près de 200 pays tiers. Cette norme vise à éviter la contamination des végétaux (plantes, arbres, etc.) lors d'importation de produits par des « nuisibles » pouvant se répandre et détruire les massifs forestiers. La Norme

NIMP15 vise à détruire tout type de nuisibles, bactéries, insectes (même microscopiques), etc. pouvant être présent dans les caisses et palettes bois. Ce traitement phytosanitaire est assuré grâce à un traitement thermique (montée en température dans un four), et n'utilise aucun produit chimique.

L'EMBALLAGE LÉGER PROLONGE LA CONSERVATION DES PRODUITS

Selon une étude comparative de la qualité de conservation des sardines fraîches en emballages bois versus polystyrène, le poisson se conserve mieux dans le bois que dans le polystyrène. Ainsi à sept jours, la note de fraîcheur de conservation dans l'emballage bois est 2,2 fois meilleure. La perte (poissons qu'il a fallu retirer) est jusqu'à 3,5 fois plus importante que dans l'emballage bois. Au bout de 5,6 et 7 jours, le rancissement des poissons conservés dans du polystyrène est plus fort que ceux conservés dans du bois.

Etude Embalim - Oniris 2018



UN EMBALLAGE RÉEMPLOYÉ ET RECYCLÉ

L'emballage en bois répond depuis longtemps aux exigences réglementaires en matière de réemploi et de recyclage. En effet, l'emballage bois s'inscrit au cœur de l'économie circulaire et des filières de réemploi et de recyclage existent depuis de nombreuses années. Les emballages bois sont écoconçus et faits pour durer. Un emballage bois neuf peut effectuer de nombreuses rotations, puis être recyclé soit sous forme de valorisation matière (panneaux à base de bois), soit sous forme de valorisation énergétique (alimentation de chaudières, chaufferies biomasse).

LES EMBALLAGES LÉGERS

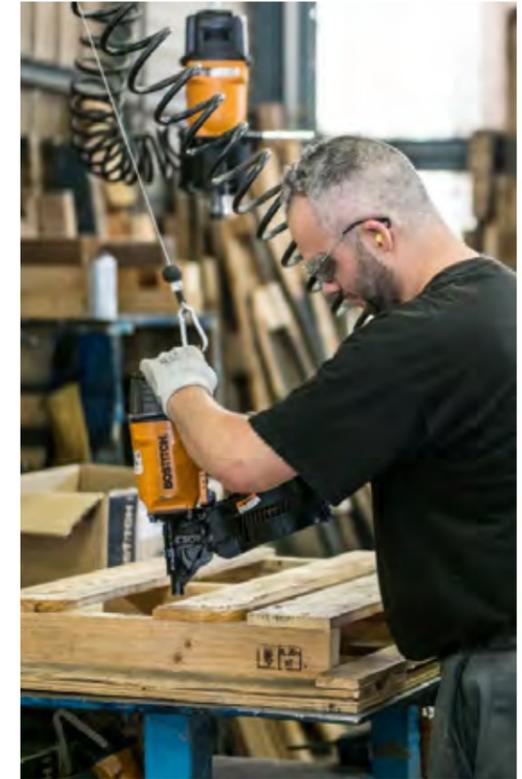
Les emballages légers en bois (ELB) peuvent être réutilisés dans des circuits fermés : ainsi dans certaines chaînes de la Grande Distribution, les fournisseurs de produits agricoles récupèrent leurs propres contenants. Cependant pour des raisons d'hygiène, la filière ELB a toujours préféré développer la solution et les circuits de la réutilisation de la matière (en panneaux de particules et paillages agricole) ou sa valorisation énergétique (transformation en pellets ou bois qualitatifs de classe A). Les ELB font aussi le bonheur des particuliers en toutes saisons : rangements, allumes feux, barbecues. Rappelons enfin les développements prometteurs du bois léger en compostage, très demandé par les composteurs industriels pour améliorer la densité du compostat.



LE RÉEMPLOI DES PALETTES ET CAISSES-PALETTES

Les palettes et les caisses-palettes sont conçues pour être réemployées. Une filière complète de reconditionnement s'est développée depuis les années 90 pour assurer la collecte de palettes usagées, leur tri, leur réparation et leur remise sur le marché. Une palette en bois peut ainsi assurer en moyenne plus de 30 rotations, sur une durée de vie de 8 ans. Les palettes non réparables constituent des palettes bois en fin de vie et sont broyées pour constituer un matériau valorisable, soit comme matière première, soit comme combustible. Les voies de recyclage de la palette en fin de vie sont :

- Les industries du panneau, comme matière première (broyat certifié SSD ou non)
- Les énergéticiens, comme combustible (broyat d'emballage certifié SSD)
- Les maraichers et horticulteurs (paillage)
- Les éleveurs (litière animale)
- Les gestionnaires de stations d'épuration (pour le traitement des boues)
- Les particuliers (bricolage, bois d'allumage...)
- la construction d'abri...



L'EMBALLAGE AGILE AU SERVICE DU CLIENT ET DU CONSOMMATEUR

L'emballage en bois représente une famille de produits très divers. Cette diversité lui permet de s'adapter à la demande des clients et des consommateurs, et ainsi de répondre à leurs attentes.

L'EMBALLAGE BOIS, UN SUPPORT POUR LA TRAÇABILITÉ DES PRODUITS

L'emballage bois, parce qu'il est le support et le contenant des produits, est un outil tout indiqué pour assurer la traçabilité de la marchandise. Depuis plusieurs années, les industriels de la palette bois sont mobilisés pour le développement d'une palette intelligente et connectée. Cette fonction est aujourd'hui assurée via l'agrafage de codes-barres sur les palettes par exemple. Des capteurs fixés sur les palettes sont aussi parfois utilisés. L'intégration de la technologie de suivi de l'information directement au sein de la palette (marquage QR Code, puces RFID ou traceurs IoT intégrés dans les dés de palettes) sont des travaux de R&D actuellement en cours.

L'emballage léger est un secteur d'activité qui s'est modernisé au plus près des attentes clients. Aujourd'hui, 94% des entreprises sont équipées pour des impressions marketing pour une livraison clé en main de l'emballage fini.



DU STANDARD AU SUR-MESURE

Les besoins en matière d'emballage et de transport des produits sont très variés. Ainsi, les entrepôts et plateformes logistiques automatisées demandent un support de manutention homogène et standardisé. C'est ce qu'offre par exemple le standard de la palette EPAL qui répond à un cahier des charges très précis. A l'inverse, pour certains usages, il est nécessaire d'avoir un emballage fait sur mesure, notamment dans

le cas de l'emballage industriel. Dans ce cas-là, le matériau bois, car il est adaptable et facilement assemblable, permet alors la fabrication de l'emballage directement autour du produit à transporter. Certaines palettes sont également conçues pour un usage bien spécifique, comme par exemple les palettes à dossier qui permettent de transporter à la verticale des vitres, des huisseries, etc.



PÔLE EMBALLAGE

Votre avenir
passe par le **BOIS**



www.pole-emballage-bois.com



Avec le soutien de :



CONTACTS PRESSE